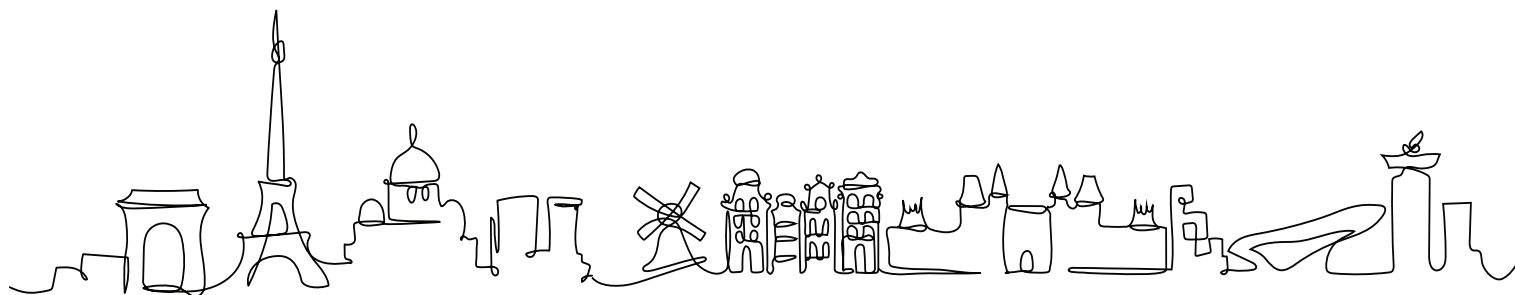


2024 FRANCE & PAYS-BAS

SÉMINAIRE ITINÉRANT D'ARCHITECTURE ET DE TECHNOLOGIES JUDICIAIRES



23 septembre - 4 octobre 2024

Strasbourg / Paris / Amsterdam
Zwolle / La Haye



À PROPOS DU SÉMINAIRE

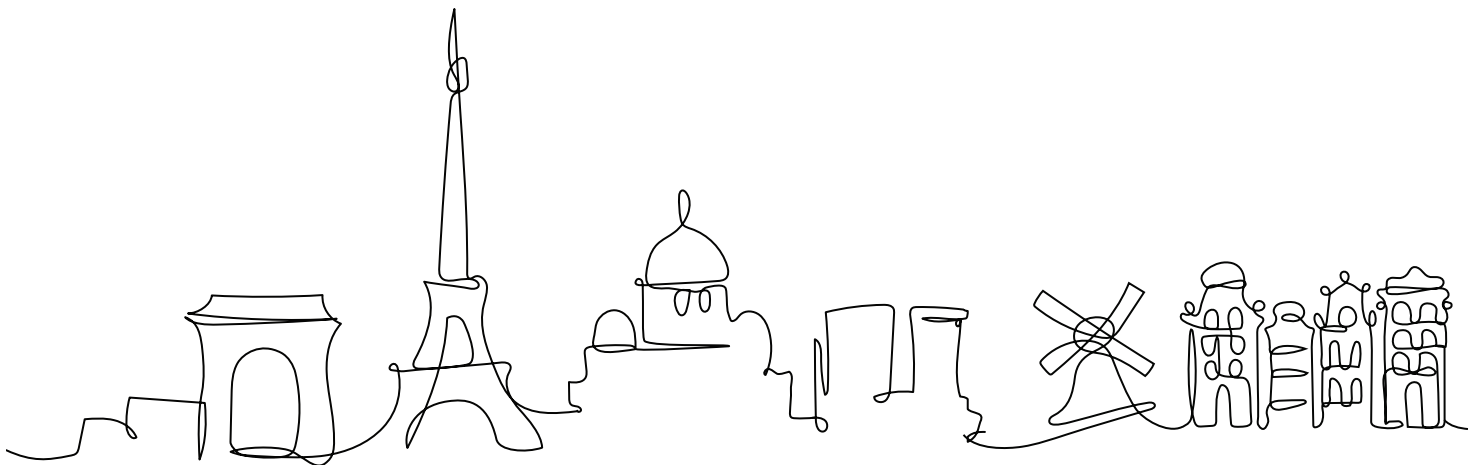
A travers des visites guidées, présentations et moments de réflexion en commun dans des lieux de justice remarquables, les séminaires itinérants d'architecture et de technologies judiciaires invitent les professionnels intéressés par la conception, la réalisation et l'utilisation des lieux de justice **à partager leurs savoirs et expériences avec leurs pairs d'autres pays.**

Architectes, ingénieurs, responsables de programmes immobiliers ou de modernisation des pratiques judiciaires, cadres d'administration de la justice, juges, procureurs, personnels des tribunaux, avocats, mais également chercheurs de nombreuses disciplines étudiant les diverses dimensions des lieux de justice: les profils variés des participants aux séminaires font de **cet événement interprofessionnel, interdisciplinaire et international un moment de découverte et d'échanges unique en son genre**, tissant année après année un réseau de spécialistes, et donnant naissance à de nouvelles collaborations pour l'amélioration de la qualité des lieux de justice à travers le monde.

A noter : L'ensemble du séminaire se déroulera en anglais. Une compréhension minimum de la langue est requise.

SOMMAIRE

Lettre d'invitation des organisateurs	4
Programme du séminaire 2024	6
Informations pratiques à l'attention des futurs participants	14
Tarifs et modalités d'inscription	15
Coup d'œil sur les éditions précédentes	16



LETTRE D'INVITATION DES ORGANISATEURS

Coorganisé par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ, France) et le Court of the Future Network (CFN, Australie et Nouvelle-Zélande) cette huitième édition invite à la découverte et à l'analyse de lieux de justice d'intérêt particulier situés dans deux pays de l'ouest de l'Europe, la France et les Pays-Bas. Un programme particulièrement riche en deux parties s'étalant sur deux semaines pour célébrer les presque vingt ans de cette initiative et qui comprend l'exploration d'enjeux et expériences variés tels que:

- **La construction d'une nouvelle génération de tribunaux de grande taille pour répondre aux besoins d'une justice de masse de premier niveau dans les villes de Paris (tribunal judiciaire) et d'Amsterdam (tribunal de première instance).** Deux exemples d'architecture qui, tout en mettant en œuvre les mêmes principes d'organisation du bâtiment, proposent leurs propres visions de l'inscription du tribunal dans son environnement, ou celle d'une symbolique moderne pour la justice cherchant à exprimer solennité et dignité tout en restant accessible, avec dans les deux cas une attention particulière portée à la qualité des espaces intérieurs et à la diversité des besoins que de telles constructions impliquent.
- **La rénovation, la réhabilitation ou l'exploitation pour un nouvel usage de lieux existants,** parfois anciens, conçus - mais pas exclusivement - pour être des lieux de justice, obligeant à concilier enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine avec des exigences fonctionnelles

nouvelles notamment technologiques, pour assurer le travail des professionnels ou la tenue des audiences, en matière de sécurité. Ainsi en est-il des villes de Paris (salle des grands procès sur le site historique de l'île de la cité), de Strasbourg (rénovation d'un bâtiment classé), de Zwolle (extension du tribunal de première instance), ou de la Haye (installation des chambres spéciales internationales pour le Kosovo dans un bâtiment civil).

- **L'incorporation dans la construction d'un lieu unique et singulier de tous les attributs d'une justice souveraine, celle d'un pays ou de la communauté internationale, vers qui tous les regards se tournent.** Dans la ville de la Haye toujours (Cour suprême des Pays-Bas, Cour pénale internationale, Cour internationale de Justice) ou de Strasbourg (Cour européenne des droits de l'homme) des constructions ad hoc incarnent un véritable projet politique autant qu'elles répondent au fonctionnement particulier d'une juridiction qui, à défaut d'être de masse, juge et dit solennellement le droit en dernier ressort (les droits humains européens, le droit national Néerlandais, le droit pénal international, le droit international public) à l'attention d'un auditoire par ailleurs plus large que les seules parties à un litige.

Ainsi, les thématiques qui traverseront les activités de ces deux semaines de séminaire itinérant seront-elles particulièrement variées, illustrant d'un site à l'autre :

- Les différents registres et objectifs de la symbolique judiciaire
- L'inscription du lieu de justice dans la cité et dans son époque
- Les politiques et pratiques de sécurité des tribunaux
- La qualité des espaces de travail, des espaces d'accueil et de convivialité
- L'aménagement des salles d'audience et des autres lieux d'exercice de la justice
- L'utilisation d'outils numériques et la pratique des audiences à distance
- La dématérialisation de la relation judiciaire et son impact sur la conception et le devenir des lieux de justice
- Les relations avec le public et avec les médias
- La gouvernance de l'immobilier judiciaire
- L'ingénierie et l'économie des projets de construction ou de rénovation des lieux de justice
- La prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux.

Un programme détaillé et mis à jour du séminaire comprenant des informations complémentaires sur les sites visités et les événements proposés sera mis à disposition des inscrits, quelques semaines avant l'événement. Une documentation complète leur sera par ailleurs remise à leur arrivée.

Nous nous réjouissons par avance de vous retrouver cette année, ou de faire prochainement votre rencontre, dans le cadre de ce nouveau séminaire itinérant d'architecture et de technologies judiciaires.

Pour l'IERDJ,
Valérie Sagant
Harold Épineuse

Pour le CFN,
David Tait
Diane Jones

PROGRAMME DU SÉMINAIRE 2024

Réparties sur deux semaines entre fin septembre et début octobre, les activités de ce 8^{ème} séminaire se dérouleront dans deux pays et cinq villes, successivement Strasbourg et Paris (France), puis Amsterdam, Zwolle et La Haye (Pays-Bas).

La participation à l'une seulement des deux parties du séminaire est possible (voir modalités et procédure d'inscription ci-après), mais l'inscription à l'ensemble du séminaire est vivement encouragée pour tirer pleinement parti de cette édition et du traitement complet de chaque thématique abordée, en faisant jouer les comparaisons d'un site et d'une culture à l'autre.

Le programme proposé tient compte des temps de transport entre les villes visitées, et celui du déplacement entre chaque site. Il propose également une série de moments de convivialité, ainsi que des créneaux de temps libre ou options pour permettre à chacun de vivre le séminaire à son rythme.



PREMIÈRE PARTIE DU SÉMINAIRE DU 23 AU 27 SEPTEMBRE 2024 FRANCE

Les participants du séminaire découvriront lors de cette première semaine deux villes remarquables en termes d'architecture et de technologies judiciaires. **Strasbourg** pour commencer, l'une des capitales des institutions européennes. Une ville doublement capitale même, puisqu'elle accueille à la fois le Parlement de l'Union européenne, mais aussi et depuis plus longtemps, un certain nombre des institutions du Conseil de l'Europe pour ses quarante-six Etats membres. Parmi ces institutions, la Cour européenne des droits de l'homme, installée dans ses murs depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.



Palais de justice de Paris
Crédit photo - Alfredo - stock.adobe.com

Mais Strasbourg est aussi un trait d'union entre la France et l'Allemagne au gré des événements plus ou moins heureux de l'histoire, témoignant d'un style architectural particulier dont le bâtiment historique qui abrite le tribunal judiciaire est un bel exemple de rénovation.



Tribunal judiciaire de Strasbourg
Crédit photo - IERDJ

Le séminaire poursuivra ensuite son chemin en rejoignant la capitale française : **Paris**. Une partie de la justice continue d'être rendue comme depuis des siècles sur l'île de la cité, dont le bâtiment historique qui abrite la cour d'appel et la Cour de cassation connaît un important réaménagement, en témoigne la salle des grands procès de construction récente.

Mais avec ses 38 étages et ses 160 mètres de hauteur, c'est bien sûr le nouveau tribunal judiciaire qui attire désormais l'attention et réussit le pari de regrouper l'ensemble des services locaux de première instance, et certains services à compétence nationale, sur un site unique, tout en lumière et verticalité.

STRASBOURG

LUNDI
23 SEPTEMBRE 2024
NUIT À STRASBOURG

18:00 - 20:00

Cocktail de bienvenue, accueil par les organisateurs et remise du matériel aux participants.

MARDI
24 SEPTEMBRE 2024
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À STRASBOURG

9:00 - 17:00

Visite du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme, incluant une session de présentation des participants et de la première partie du séminaire et

un atelier de réflexion le matin autour des transformations des pratiques judiciaires induites par le développement des outils numériques, en Europe et ailleurs.

Déjeuner sur place

MERCREDI
25 SEPTEMBRE 2024
VOYAGE VERS PARIS /
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À PARIS

9:00 - 14:30

Visite du tribunal judiciaire de Strasbourg.

Déjeuner dans les environs



APRÈS-MIDI LIBRE PERMETTANT AUX PARTICIPANTS DE SE RENDRE À PARIS



Cour Européenne des Droits de l'Homme
Crédit photo - Kristina Maikova - stock.adobe.com



Tribunal judiciaire de Strasbourg
Crédit photo - IERDJ

PARIS

JEUDI
26 SEPTEMBRE 2024
APRÈS-MIDI ET
SOIRÉE LIBRES /
NUIT À PARIS

8:30 - 14:30

Visite de la salle des grands procès, aménagée sur le site historique de la Cour d'appel de Paris sur l'île de la cité.

Déjeuner sur place

VENDREDI
27 SEPTEMBRE 2024
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À PARIS

9:00 - 17:00

Visite du tribunal judiciaire de Paris, incluant

un atelier de réflexion sur l'atmosphère des lieux de justice et sa réception par les différents usagers.

Déjeuner sur place



**WEEK-END ENTRE PARIS ET AMSTERDAM SELON
LE CHOIX DE VOYAGE DES PARTICIPANTS**



Grande salle de procès
Crédit photo de la Salle d'audience réservée aux grands procès
Janvier 2021
© Ministère de la Justice/SG/DICOM/Impression CIN 2020



Tribunal judiciaire de Paris
Ministère de la justice - dossier de presse-
TJParis

DEUXIÈME PARTIE DU SÉMINAIRE DU 29 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2024 PAYS-BAS

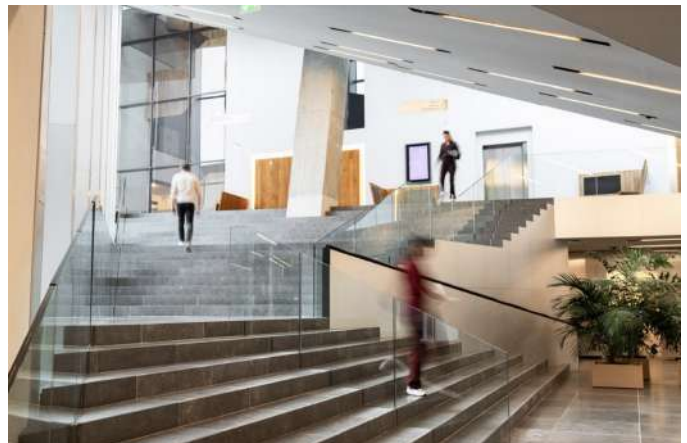
La seconde semaine de notre séminaire se déroulera aux Pays-Bas. D'Amsterdam à La Haye, en passant par Zwolle. Ce sera l'occasion d'observer les juridictions de ce pays où se croisent les dimensions locales, nationales et internationales.

Les visites de deux juridictions de première instance mais de taille différente, une construction neuve à la taille des besoins d'une ville comme **Amsterdam**, et une rénovation particulièrement réussie à **Zwolle**, permettront de mieux appréhender l'ingénierie et l'économie des projets de construction ou de rénovation des lieux de justice, ainsi que les choix qui, en termes de design, caractérisent les ambiances et le fonctionnement de la justice aux Pays-Bas.

Le séjour à **La Haye** s'arrêtera d'abord sur le projet d'inventer un bâtiment moderne destiné à accueillir la Cour suprême, avec pour vocation d'incarner le droit et la justice du Pays aux yeux de ses usagers ou contemplateurs. Après quoi trois lieux majeurs de la justice internationale, pénale ou entre États, nous ouvriront leurs portes : exceptionnels à tous points de vue, justifiant pleinement le titre de capitale mondiale de la justice donné à la ville.



Tribunal judiciaire de Amsterdam
Crédit photo - IERDJ



Tribunal de première instance à Zwolle
Crédit Photo - Tribunal de première instance de Zwolle, 2024.



Palais de la paix, siège de la CIJ
Crédit photo - IERDJ

AMSTERDAM & ZWOLLE

DIMANCHE
29 SEPTEMBRE 2024
NUIT À AMSTERDAM

18:00 - 20:00

Cocktail de bienvenue, accueil par les organisateurs et remise du matériel aux participants.

LUNDI
30 SEPTEMBRE 2024
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À AMSTERDAM

8:30 - 16:30

Visite du tribunal de première instance d'Amsterdam, incluant une session de présentation des participants pour la deuxième partie du séminaire,

et la visite d'une salle d'audience pour la tenue de procès haute sécurité dans une autre partie de la ville.

Déjeuner sur place

MARDI
1^{ER} OCTOBRE 2024
RETOUR EN TRAIN
VERS AMSTERDAM
L'APRÈS-MIDI /
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À AMSTERDAM

10:00 - 16:30



TRAJET EN TRAIN ENTRE AMSTERDAM ET ZWOLLE TÔT LE MATIN

Visite du tribunal de première instance de Zwolle,

incluant un atelier thématique sur la gouvernance de l'immobilier judiciaire.

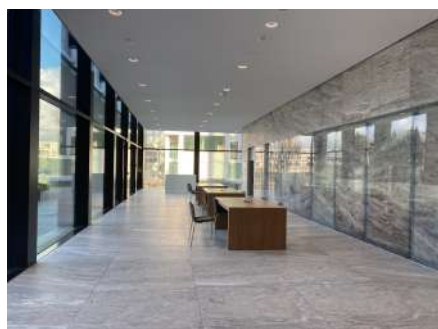
Déjeuner sur place

MERCREDI
2 OCTOBRE 2024
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À LA HAYE

Cette journée permettra aux participants de profiter de leur temps libre le matin pour visiter Amsterdam avant de regagner La Haye.



DÉJEUNER ET APRÈS-MIDI LIBRES PERMETTANT AUX PARTICIPANTS DE SE RENDRE À LA HAYE



Hall du Tribunal judiciaire de Amsterdam
Crédit photo - IERDJ



Escalier du Tribunal judiciaire de Amsterdam
Crédit photo - IERDJ



Tribunal de première instance à Zwolle
Crédit Photo - Tribunal de première instance de Zwolle, 2024.

LA HAYE

MERCREDI
2 OCTOBRE 2024
SOIRÉE LIBRE /
NUIT À LA HAYE

18:00 - 20:00

Cocktail de bienvenue offert par l'ambassade de France aux Pays-Bas (à la résidence de l'ambassadeur).

JEUDI
3 OCTOBRE 2024
NUIT À LA HAYE

9:00 - 12:00

Visite de la Cour pénale internationale (pour des raisons de sécurité l'accès d'un groupe aux espaces de travail des professionnels n'est pas possible).

13:00 - 17:30

Visite des Chambres spéciales pour le Kosovo. Déjeuner sur place avant la visite.

19:30 - 21:30

Dîner officiel de la 8^{ème} édition du séminaire.

VENDREDI
4 OCTOBRE 2024

9:00 - 12:00

Visite de la Cour suprême des Pays-Bas.

12:30 - 16:30

Visite de la Cour internationale de justice et du site du Palais de la paix. Déjeuner sur place avant la visite.

16:30 - 17:30

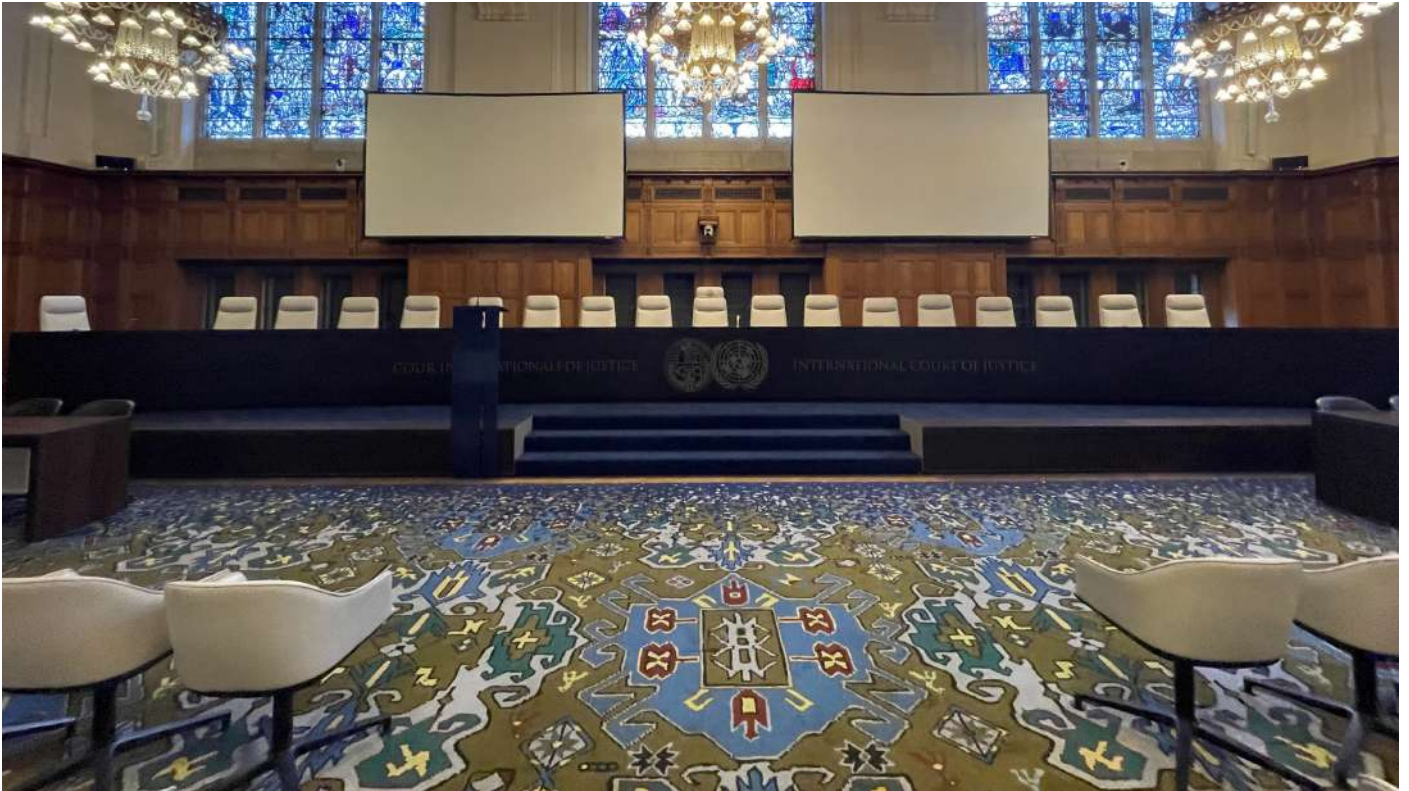
Conclusion du séminaire au Palais de la paix.



Cour pénale internationale
Crédit photo - Perkins & Will



Chambres spécialisées du Kosovo
Crédit photo - <https://www.scp-ks.org/en/streaming>



Palais de la paix, siège de la Cour Internationale de justice (CIJ)
Crédit photo - IERDJ



Cour Suprême des Pays-Bas
Crédit photo - IERDJ



Cour Suprême des Pays-Bas
Crédit photo - IERDJ

INFORMATIONS PRATIQUES

Les participants sont tenus d'organiser leurs voyages et leurs hébergements eux-mêmes et par leurs propres moyens pour toute la durée du séminaire.

Les horaires de début et de fin des activités sont communiqués afin de permettre l'organisation des voyages jusqu'aux villes visitées et d'anticiper les déplacements intra-urbains entre les lieux de visite et le lieu d'hébergement choisi.

Une liste de suggestion d'hôtels de différentes catégories de prix sera transmise aux personnes inscrites pour information.

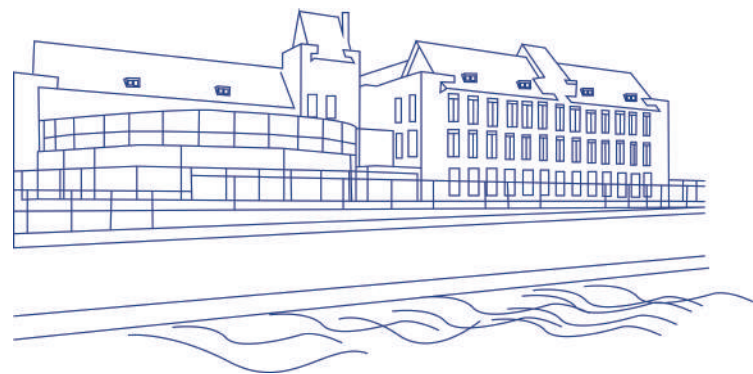
Une participation aux frais d'organisation du séminaire est demandée à chaque participant. Cette participation comprend:

- La visite de l'ensemble des sites judiciaires inscrits au programme
- Un moment d'accueil dans chacune des villes visitées.
- La prise en charge du déjeuner sur place ou aux environs des lieux visités.
- Un dîner dans chaque pays, dans l'une ou l'autre des villes visitées.

Le reste des dîners et les déjeuners non liés à une visite sont libres et restent à la charge de chacun.

Chaque visite inclut des échanges avec les professionnels en charge de la conception, de la construction et de l'exploitation du lieu de justice, mais également avec les usagers qui y travaillent au quotidien. Le programme sera complété ultérieurement d'informations plus précises sur les ateliers ou conférences organisées sur certains des thèmes abordés lors des visites.

Pour rappel, les activités du séminaire se dérouleront en anglais ; une assistance linguistique pourra être apportée par les organisateurs aux participants qui en feront la demande au moment de leur inscription après évaluation de leur besoin.



Chambres spéciales du Kosovo
Crédit photo - <https://www.scp-ks.org/en/streaming>

CONTACTS

DAVID TAIT & DIANE JONES

Co-ordinators
Court of the Future Network
Australia and New Zealand
diane.jones@ptw.com.au
d.tait@westernsydney.edu.au

HAROLD ÉPINEUSE & SARAH ALBERTIN

Directeur adjoint et Responsable d'étude
et de recherche
Institut des études et de la recherche sur
le droit et la justice (IERDJ)
courtseminar2024@gip-ierdj.fr

TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscriptions se font en ligne et le nombre de places est limité. Inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 30 avril au plus tard pour bénéficier d'un tarif privilégié :

Pour s'inscrire :
<https://bit.ly/3UBkjGT>

Pour en savoir plus sur le Séminaire itinérant 2024, consultez la page de l'événement :
<https://bit.ly/42FEkhz>

INSCRIPTION À L'INTÉGRALITÉ DU SÉMINAIRE

Séminaire itinérant sur deux semaines (France et Pays-Bas) du 23 septembre 2024 au 4 octobre 2024 :

- Tarif normal : **2800 euros TTC**
- Tarif réduit pour les inscriptions enregistrées avant le 30 avril 2024 : **2400 euros TTC**

INSCRIPTIONS À L'UNE DES PARTIES DU SÉMINAIRE

- Première partie (France) du 23 septembre 2024 au 27 septembre 2024 :
 - Tarif normal : **1200 euros TTC**
 - Tarif réduit pour les inscriptions enregistrées avant le 30 avril 2024 : **1000 euros TTC**
- Deuxième partie (Pays-Bas) du 29 septembre 2024 au 4 octobre 2024 :
 - Tarif normal : **1600 euros TTC**
 - Tarif réduit pour les inscriptions enregistrées avant le 30 avril 2024 : **1400 euros TTC**

Étudiants inscrits à un programme de Master ou de Doctorat : nous consulter

COUP D'ŒIL SUR LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

1 Le premier séminaire itinérant qui date de 2005 a permis de découvrir de nouveaux tribunaux français remarquables, notamment ceux de Jean Nouvel, Richard Rogers et Henri Cirani. L'un des temps forts a été la simulation d'un procès dans une salle d'audience spéciale pour le terrorisme à Paris, qui s'est déroulée en français, en anglais et en chinois et qui a permis de montrer les différentes dispositions des salles d'audience utilisées par chaque tradition juridique.

2 La deuxième édition, en 2008, a porté sur les tribunaux européens et internationaux de Strasbourg, Luxembourg, Anvers et La Haye. La visite comprenait un exercice de conception architecturale dans le Palais de la Paix où les groupes ont décrit leurs configurations idéales de salles d'audience pour des affaires concernant des crimes de guerre présumés, des violations des droits de l'homme et des différends entre nations.

3 La troisième édition, en 2011, a concerné les tribunaux de Barcelone et d'autres régions de Catalogne, du Luxembourg, de Düsseldorf et de l'historique Kammergericht de Berlin.

4 En 2013, nous avons visité Montréal et New York, notamment le laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal et le célèbre centre communautaire de Red Hook à Brooklyn.

5 La cinquième édition, en 2016, était dédiée aux tribunaux du Danemark et de la Suède. Les tribunaux scandinaves sont intéressants en ce que, grâce à leur design élégant, ils intègrent la tradition dans des cadres et des processus modernes qui promeuvent le respect. Ils trouvent un équilibre entre la sécurité et le respect des droits de tous les acteurs de la procédure judiciaire.

6 Le sixième séminaire itinérant en 2017 s'est déroulé en Amérique du Nord, se déplaçant de San Francisco à San Diego. Ce voyage s'est concentré sur les principaux défis technologiques auxquels sont confrontés les tribunaux, tels que la cybersécurité et la vidéoconférence immersive. Outre les tribunaux fédéraux et d'État, le groupe de séminaire a visité les sièges de Cisco et de Facebook.

7 La septième et dernière édition date de 2019 et a permis de parcourir l'Irlande de Dublin à Kilkenny en passant par Wexford, Waterford et Cork. Cela nous a permis d'étudier une série de questions déterminées en partie par le contexte irlandais et d'aborder la problématique hautement prioritaire pour presque toutes les juridictions - celle de la transformation numérique de la justice.



Palais de Justice Sainte-Catherine de Waterford, Irlande
Crédit photo - Wejchert Architects